



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE:

Il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de La Minerve.

Cette séance extraordinaire sera tenue au centre communautaire, situé au 91, chemin des Fondateurs, La Minerve, le lundi, **20 octobre 2025**, à **12 h.**

Donné à La Minerve, ce 15e jour d'octobre 2025.

Suzanne Sauriol

Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

Je soussignée, Suzanne Sauriol, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 15 octobre 2025, entre 13 h et 15 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 15 octobre 2025.

Suzanne Sauriol

Directrice générale et greffière-trésorière